

## Les membres de l'AEFO ratifient l'entente de principe

OTTAWA, le 15 octobre 2015 - L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) est heureuse d'annoncer que ses membres viennent de ratifier l'entente de principe avec le gouvernement de l'Ontario et le Conseil des associations d'employeurs (CAE).

« L'AEFO remercie ses membres pour ce vote de confiance et croit qu'il s'agit d'une bonne nouvelle pour les quelque 10 000 enseignantes et enseignants, » a déclaré le président de l'AEFO, Carol Jolin. « Il y a plus d'un an, l'AEFO avait entamé les négociations avec des objectifs. Nous avons atteint plusieurs d'entre eux et nous sommes persuadés que dans son ensemble, il s'agit d'une bonne entente pour nos membres et pour la qualité de l'enseignement des élèves dans les écoles de langue française en Ontario », a-t-il ajouté.

Les négociations locales entre l'AEFO et chaque conseil scolaire devraient commencer dans les prochaines semaines. L'entente provinciale sera en vigueur jusqu'au 31 août 2017.

*L'AEFO compte environ 10 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, et des travailleuses et travailleurs d'autres établissements francophones de l'Ontario.*

-30-

### Renseignements :

Marilyne Guèvremont, cadre - service des communications

613 244-2336, poste 309

613 850-6410 (cell.)

[mguevremont@aefo.on.ca](mailto:mguevremont@aefo.on.ca)